

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n°PERM-2019.003 du 30 septembre 2019, le Maire de la commune de GEMOZAC a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du PLU.

Monsieur Guy HUMBERT a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de POITIERS en qualité de Commissaire Enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de GEMOZAC pendant 31 jours consécutifs du 21 octobre à 9h au 20 novembre 2019 à 16h30 aux jours et heures d'ouverture de la mairie (du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h ; le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h).

Le Commissaire Enquêteur recevra en mairie les jours suivants :

- le lundi 21 octobre de 9h à 12h
- le mercredi 20 novembre de 13h30 à 16h30

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra :

- formuler par écrit ses observations dans le registre disponible en mairie ;
- envoyer un courrier d'observations à la mairie à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur ;
- envoyer un courriel à l'adresse suivante : contact@gemozac.fr à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur.

Seules les observations reçues pendant la durée de l'enquête publique seront prises en compte.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.